



Le système ECO-PROTEC®

LA PREVENTION ECOLOGIQUE



**Système breveté
entièrement metal ou mixte
afin de
stabiliser le manteau
neigeux**

- Solution préfabriquée spécialement conçue pour contenir les avalanches
- Pose simple et rapide
- L'Eco-Protec® est assemblé puis hélicoptéré sur site



LA STABILISATION ECOLOGIQUE

Caractéristiques

- Structure mono-ancrage entièrement en acier ou mixte (timon et traverse horizontale en acier) selon le choix du client
- Gamme de produits pour une hauteur de neige de 1 à 4m dans une pente de 30° à 50°.
- Système breveté et certifié conforme à la norme NFP 95-303.
- **Plantation d'un sapin sous l'élément pour « Reforester », à terme, les zones avalanches (lorsque l'altitude le permet)**

Utilisation

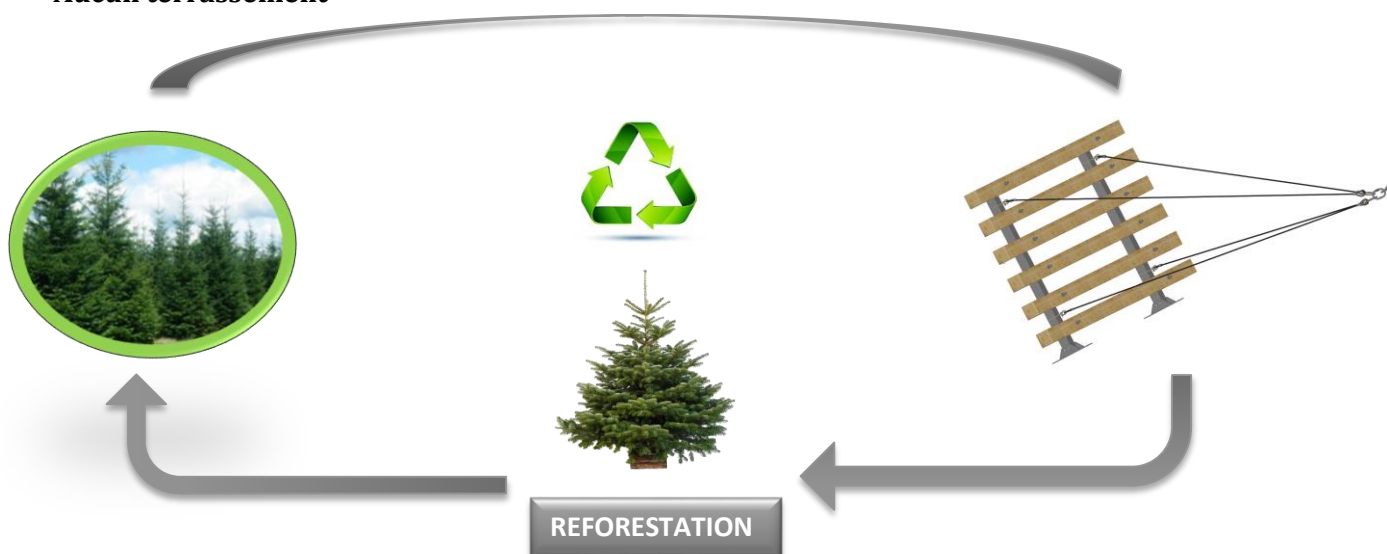
Les Eco- Protec® sont répartis de manière à quadriller la zone avalancheuse et assurer le maintien du manteau neigeux.

Des sapins peuvent être plantés sous les éléments assurant le reboisement.



Avantages

- Système respectueux de l'environnement
- Développement durable grâce à la reforestation
- Temps de pose réduit
- Un ancrage par élément
- Indépendance des éléments
- **Aucun terrassement**



Quelques Références

(Liste non exhaustive)



LA STABILISATION ECOLOGIQUE



Ils nous ont fait confiance...

Chamonix (74)

- C36 entièrement en bois (pour 3 m de neige)
 - Compagnie du Mont-Blanc



Méribel (73)

- C36 entièrement en bois (pour 3 m de neige)
- S3V Mottaret



Abries (05)

- C36 mixte (pour 3 m de neige)
 - RTM



GRANIER (73)

- C36 entièrement en bois (pour 3 m de neige)
- RTM



Les ARCS (73)

- C36 entièrement en bois (pour 3 m de neige)
- Commune de Bourg Saint Maurice



- **ARAGNOUET (65)**
C46 Mixte (pour 4 m de neige) et C26 Mixte (pour 2 m de neige)
- Commune d'Aragnouet

COL DE PEYRESOURDE (31)

- ER 30 / 30° (pour 3 m de neige)
- Communauté de communes du pays de Luchon



Col de la Madelaine

- ER 30 / 40° et ER 40/40°
- LABELLEMONTAGNE

